

Le 21 Février 2017

Administration Générale
AG/JJV/17022101

Objet : Mise en sécurité Avenue Marcel Feydédié

Affaire suivie par J.J. VIALA

NOTE TECHNIQUE

Dans le cadre de la mise en sécurité de la voirie routière, la Municipalité envisage la réalisation de travaux d'aménagement de l'Avenue Marcel Feydédié à Trescol, sur le CD 286.

Ce tronçon de voirie, en agglomération, d'une longueur de 450m, rectiligne, pose un problème de sécurité pour les riverains.

En effet, du fait que cette route est rectiligne, avec une bonne visibilité, les automobilistes qui l'empruntent, ne respectent pas la réglementation sur la vitesse en agglomération qui est de 50 km/h.

Le projet, établi en collaboration avec le Conseil Départemental, consiste à la mise en place de 2 « écluses », d'une diminution de la largeur de la chaussée, du déplacement de celle-ci, à la réalisation de stationnements et trottoirs conformes à la réglementation, d'un emplacement réservé pour personnes à mobilité réduite et en limitant la vitesse à 30 km/h.

Jean-Jacques VIALA
Chargé de programmes